

ANNEXE 1 : LISTE DES PIECES A FOURNIR

* ***POUR TOUS LES OPERATEURS ET TOUTE DEMANDE***

 [ ] **Cerfa** (cerfa N°12156 \*06) **de demande de subvention saisi en ligne sur la plateforme Dauphin**

 [ ] Si le présent dossier de demande de subvention n’est pas signé par le représentant légal de
 l’association, **le pouvoir donné par ce dernier au signataire**.

 [ ] Les comptes approuvés du dernier exercice clos.

 [ ] Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment
 celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions.

 [ ] Le dernier rapport d’activité approuvé.

 [ ] **Attestation sociale** permettant de justifier de la régularité de votre situation sociale au 31
 décembre 2021 délivrée notamment par l’URSAFF, la CGSS, le PÔLE EMPLOI…

 [ ] Fiche INSEE mentionnant le n° de SIRET ou SIREN.

 [ ] **Statuts régulièrement déclarés**.

 [ ] Listedes personnes chargées de l’administration de la structure (membres du bureau, …)

 [ ] **Relevé d’identité bancaire avec IBAN à l’adresse du siège social de la structure**

 [ ]  Budget prévisionnel de la structure

 [ ]  Le procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Pour les demandes déposées au titre de la cité éducative, joindre également les pièces suivantes :

[ ] **Annexe 5 :** La fiche action « cité éducative BAILLIF BASSE-TERRE CAPESTERRE BELLE EAU » .

 [ ]  Les devis liés à l’action

Pour les demandes de renouvellement d’action :

Dans le cadre d’un renouvellement d’action, la recevabilité du dossier est subordonnée à la production des éléments de bilan

[ ] Fiche Bilan montrant les résultats de l'action passée et permettant de mesurer la pertinence de son renouvellement. Pour les actions non terminées à la date de dépôt du dossier , un bilan intermédiaire sera demandé. (cf annexe 6)

****